

Le drame des enfants placés: A qui la faute?

Intro

Les enfants placés: dans le cadre des mesures coercitives à des fins d'assistance, enfants enlevés de leur famille et placés soit dans des institutions (maisons de redressement, orphelinat) soit chez des fermiers.

On estime à plusieurs centaines de milliers le nombre d'enfants placés au cours du 20ème siècle jusqu'en 1981. Certains parents plaçaient leurs enfants volontairement. Le plus souvent, c'étaient les autorités communales qui décidaient de retirer les enfants de leur famille et de les placer chez les fermiers ou dans des institutions. Dans les 2 cas, les enfants étaient astreints très tôt (dès 5-6 ans) au travail agricole. Jusque dans les années 1930, les enfants placés dans les fermes étaient mis aux enchères chaque année. Que ce soit chez les fermiers ou dans les institutions, les enfants étaient très souvent l'objet de maltraitements physiques et psychiques graves. L'un d'eux a dit qu'en fait, les paysans les traitaient pire que leurs bêtes. L'histoire de ces enfants „asservis“ (en allemand „Verdingkinder“: enfants faits choses) est l'un des plus sombres chapitres de l'histoire suisse.

Le silence sur les faits est aujourd'hui enfin rompu. La vérité commence à se révéler - à l'heure où les derniers survivants meurent sans avoir connu de réparation. On estime de 10'000 à 25'000 le nombre des survivants. C'est pour ça, pour ces réparations, que l'un d'eux, Clément Wieilly, se dépense aujourd'hui comme un beau diable. Il veut faire comprendre au large public que ça urge!

Depuis 10 ans, chercheurs, chercheuses et journalistes recueillent des témoignages. Des auto-biographies sont publiées, des voix se font entendre, des visages apparaissent à la TV. Les faits, déchirants, à peine croyables, font lentement surface et l'opinion publique s'émeut enfin. De manière lancinante, tout comme les enfants placés qui se demandaient : Pourquoi sont-ils si méchants avec moi?, le public questionne: Comment est-ce possible que des enfants aient été battus, injuriés, terrorisés, humiliés, violés, exploités sans que personne ne dise rien?

2011 Film de Markus Imboden „L'enfance volée“ („Der Verdingbub“). L'histoire du garçon placé dans une ferme est inspirée des faits rapportés dans la première recherche historique des placements d'enfants en CH. Des historiens ont recueilli de 2005 à 2008 les témoignages de 250 anciens enfants placés, âgés maintenant de 60 à 85 ans, et ont récolté les premiers faits connus. (mes photos sont tirées pour la plupart de ce livre).

2012-2013 Exposition itinérante „Enfance volée“ dans toute la CH.

A partir de 2013 tout va très vite.

2013 cérémonie de commémoration avec excuses officielles de la Confédération pour les torts infligés par les mesures coercitives à des fins d'assistance, soit des placements forcés, avortements forcés, stérilisations, enfermement dans des cliniques psychiatriques ou dans des institutions pénitentiaires sans jugement, expérimentation de médicaments sur des internés psychiatriques.

2013 Mise sur pied d'une Table Ronde conduite par la Confédération, avec représentants des cantons, des associations, des commissions et des personnes concernées: mesures rapides: centres de contact dans tous les cantons, fonds d'aide immédiate (8 mio.) jusqu'en juin 2015, projet du fonds national de recherche pour collecte et coordination nationale de recherches historiques sur les mesures de coercition, contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative (fonds de solidarité de 300 mio. + recherche historique + accès aux dossiers).

2014-2015 Médias de CH romande donnent la parole aux survivants et relaient leur lutte pour les réparations financières: TV Mise au Point 2.2.14 (Clément Wieilly, Cédric Grandjean)/ TV Infrarouge 19.3.14 / Radio 1ère Vacarme „Victimes d'une injustice: Enfants placés de force“ 6.6.14 / TV „Enfance volée“ 2.7.14, 25.7.14, 16.4.15 (Clément Wieilly, init. „Réparer l'injustice“) / TV Temps Présent „Enfants placés. Les dossiers de la honte“ 23.4.15 (P. Avanzino, J.-L. Claude, Alain Meylan).

2015 Prise de position du Conseil fédéral pour un contre-projet de réparations financières (300 mio.).

Sept. 2015 Remise de l'initiative „Réparer l'injustice“: 500 mio.

Sept. 2015 Fonds d'aide immédiate: 600 paiements effectués.

Contre-projet en consultation. Il pourrait (si tout va au mieux!) commencer les paiements de réparation en automne 2017.

Historique

Jusqu'aux années 1950, la CH était un pays pauvre.

En CH, dès le 19ème siècle, c'étaient les communes qui étaient chargées du soutien de leurs „indigents“. C'est à elles qu'incombaient les décisions sur les mesures à prendre et d'assigner à des tuteurs la tâche d'organiser et de contrôler les placements. Les communes étaient tenues de financer les

placements: par des contributions aux institutions ou des rentes aux fermiers.

Pratique en vigueur dans les pays d'Europe, en tout cas les pays voisins, durant tout le 19ème siècle. Dès le tournant du 20ème siècle, puis dans les années 1940, changement d'attitude par rapport aux enfants. Mais en Suisse, les changements se font particulièrement lentement, plusieurs décennies plus tard que dans les pays voisins. D'abord en raison de notre système fédéraliste très décentralisé. D'une part les lois sont très longtemps laissées au bon vouloir des cantons. Et puis elles restent souvent lettre morte, car c'est au niveau des communes qu'elles sont mises en pratique - et les communes rechignent. Dans les années 1940, certains cantons introduisent des améliorations légales importantes. Mais elles ne sont pas mises en vigueur au niveau des communes. Ce n'est que presque 40 ans plus tard, en 1978, qu'une loi *fédérale* cette fois interdit le travail des enfants et dicte des mesures d'améliorations des conditions de placement dans toute la Suisse. Mais même cette loi n'est mise en vigueur que 3 ans plus tard, en 1981! Enfin, en 2013, la loi accorde enfin un droit de parole aux enfants placés.

Pour les réparations aussi, la CH est à la traîne. D'autres pays européens comme l'Angleterre, la France ou l'Irlande ont pris des mesures de réparation beaucoup plus tôt. L'Irlande a déjà payé plus de 100 mio. de réparations aux victimes de maltraitance.

Maltraitance

Ce que les survivants racontent sont de véritables cauchemars.

Le traumatisme commençait pour la plupart des enfant au moment de la séparation de leurs parents. Ca se faisait sans avertissement, sans explication. Les petits étaient arrachés à leur mère, les plus grands emmenés par des étrangers à la sortie de l'école, on leur parlait parfois de séjour de vacances. On séparait les frères et soeurs. Certains ont ignoré jusqu'à l'âge adulte qu'ils avaient des frères et soeurs. Une fois placés, les enfant ne voient plus du tout leur mère ou très rarement. Les quelques cadeaux qu'ils reçoivent leur sont immédiatement retirés. Ceux qui sont placés bébés ignorent tout de leur famille. Ils ne connaissent pas d'autre „chez eux“ que le lieu de leurs souffrances.

Une femme, enlevée sans explication à la dame qui l'avait recueillie bébé jusqu'à 10 ans pour être re-placée ailleurs, raconte:

„Du jour au lendemain, je n'ai plus revu la dame qui m'avait recueillie, puisqu'après j'ai eu l'interdiction de la voir.“

Un autre:

„Mes frères étaient aussi à l'orphelinat mais je ne savais pas que c'étaient mes frères.“

Je me concentre ici sur le régime des placements dans les fermes.

Ceux qui étaient placés dans les fermes devaient dès l'âge de 4-5 ans travailler dès l'aube. En âge d'aller à l'école, c'était le transport du lait avant l'école, puis la marche jusqu'à l'école, retour à midi pour travailler, retour à l'école, puis rentrer à la ferme dès l'école finie pour reprendre le travail. Les travaux finis, les enfants avaient à peine la force de faire les devoirs d'école. Arrivés à l'école, constamment en manque de sommeil ils s'endormaient au lieu de suivre la leçon. Mal nourris, mal vêtus, chaussés de sabots de bois en hiver, sales, pouilleux, parfois malades ou blessés, ils se faisaient moquer d'eux par leurs camarades qui les évitaient. Très rares sont les récits d'instituteurs compréhensifs qui laissaient l'enfant dormir ou même s'intéressaient à lui. Très rares aussi sont ceux qui ont encouragé un enfant particulièrement doué. La plupart les punissait durement au contraire. Très peu d'enfants ont pu aller au-delà de l'école obligatoire jusqu'à 15 ans. Très rares sont ceux qui ont pu suivre un apprentissage. Pratiquement aucun n'a eu la permission de poursuivre l'école. Les enfants placés n'étaient pas censés recevoir une instruction autre que strictement minimale. Ils étaient destinés à devenir valets de ferme ou bonnes de maison.

Dans la famille d'accueil, les mauvais traitements étaient à l'ordre du jour. Les survivants racontent comme ils se faisaient injurier, moquer, battre avec la tapette, le fouet, des sabots de bois ou des casseroles de fonte. Ils ne mangeaient pas à leur faim. On leur donnait à manger dans un coin en dehors de la famille, pas à table. Ils n'avaient pas de lit mais une couche, parfois à l'écurie. Les abus sexuels des filles comme des garçons étaient fréquents, perpétrés par le fermier ou le couple, un fils ou un domestique. Jamais on ne répondait à leurs questions.

Les violences sont telles que souvent, ils ne réagissent plus, ils dissocient.

L'un témoigne:

„Quand on te bat tout le temps, tu ne sens plus rien. Tu ne pleures plus. Tu ne protestes plus, tu ne dis pas que tu as mal.“

Un autre:

„Moi je me disais: „Est-ce que je vais mourir là ou bien? C'est pas possible!“

Les violences sont aussi psychiques. On leur crie le mépris et la honte:

„Tu ne vaux rien, tu es un incapable, on ne tirera jamais rien de toi!“

„Ta famille ne vaut rien. Comme toi!“

„Toi et les gens de ta sorte sont tous des moins que rien!“

Une femme dit:

„Le plus grand mal qu'on m'ait fait, c'était la volonté de nous effacer de la réalité, de nous anéantir.“

Mais le pire, ils le disent et le répètent, ce n'étaient pas les coups, la faim ou le labeur exténuant. Le pire, c'était le manque d'amour. Pas de paroles sinon des injures et des méchancetés. Pas de contacts physiques sinon des coups et des violences.

„Je n'ai jamais entendu ‚mon chouchou‘, ‚mon amour‘. Toujours ‚charogne‘, ‚salopard‘ – et je suis quand même encore là!“

„Je ne me souviens pas, de l'âge de 7 ans à 20 ans, qu'on m'ait tout simplement embrassé une seule fois. C'est le manque d'affection, c'est ma solitude, c'est le rejet des autres.“

„J'ai dû apprendre toute ma vie à être. On ne nous permettait pas d'exister, on n'avait personne. Je n'ai jamais reçu d'amour de personne.“

Les enfants étaient condamnés au silence sur leur „vie de famille“. Il leur était interdit de parler à quiconque au dehors. Les rares qui ont osé en dire un mot à l'instituteur, au pasteur, au curé, au policier, ou au docteur, racontent que l'envie leur en avait vite passé après que le fermier avait „convaincu“ que l'enfant racontait des histoires et lui avait infligé une punition salée. Ils comprenaient vite que personne ne les aiderait.

De désespoir, certains des enfants fuyaient. Ils se faisaient rattraper par la police et étaient généralement ramenés à la ferme. Certains réagissaient à cette re-traumatisation par une perte momentanée de la parole. Brisés par l'impuissance, la peur et la culpabilité, ils finissaient pour la plupart par se résigner, devenaient passifs et renfermés.

L'un d'entre eux exprime sa souffrance:

„J'avais soif de lecture, parce que je voulais savoir ce qui se passait autour de moi, qui j'étais, pourquoi toutes ces questions que je me posais. ‚Pourquoi tu es là? Parce que tu n'as pas de parents? On t'a oublié? Tu n'es pas un garçon aimé? J'étais malheureux, ça développe un sentiment d'amertume, une angoisse, un tourment, un chagrin.“

Un autre dit sa révolte:

„Quand on est traité de cette manière-là, je peux vous dire, on sent une révolte, je pourrais tuer les gens. Ça sort jusqu'au bout des ongles. La rage.“

Que sont-ils devenus?

Leur identité d'enfants mise à mal, parfois détruite, bien des survivants ont intériorisé les projections et se sont toute leur vie sentis inférieurs, coupables, incapables. Ils ont profondément souffert de leur manque d'instruction, leur isolement social, leurs difficultés dans le rôle d'époux ou épouse, de parent, ou au travail. Beaucoup ont fait naufrage: ont sombré dans la délinquance, l'alcoolisme, ont souffert de troubles psychiques graves ou se sont ôté la vie.

Certains, une fois adultes, ont tenté de parler de ce qu'ils avaient vécu. Ils n'ont rencontré qu'incompréhension et rejet (réaction de la conscience collective à son ombre, la même qu'aux premiers récits de rescapés des camps de concentration). On ne les croyait pas, on ne voulait pas savoir. Une femme dit:

„Je sais pourquoi j'ai fait des tentatives de suicide: parce que je n'ai trouvé personne à qui parler de tout ce qui est arrivé. J'aurais raconté ça à n'importe qui, on m'aurait prise pour une folle!“

Beaucoup ont gardé jusqu'à leur grand âge le silence sur leur passé, jusqu'à ce que tout à coup, à la retraite ou devant les visages heureux de leurs petits-enfants, les souvenirs ressurgissent et qu'ils puissent enfin révéler à leurs conjoints et leurs enfants les atrocités subies.

Pourtant, miraculeusement, certains de ces enfants sont parvenus à trouver une source de résilience. Ils racontent la consolation que leur apportaient les animaux de la ferme: les vaches à l'haleine chaude, le chien de la ferme, les chats, le cheval. Leur joie, pour d'autres, était les quelques visites de parents, ou les retrouvailles secrètes avec leur frère sur le chemin de l'école. Pour quelques-uns particulièrement doués, c'est l'école qui leur a fait découvrir les joies de l'esprit, le seul endroit où ils se sentaient libres et en sécurité. La foi religieuse en a sauvés d'autres. Quelques-uns s'étaient créés de merveilleux compagnons imaginaires. Enfin, une poignée d'entre eux eut la chance de pouvoir partager des secrets avec une fille ou un fils de la famille d'accueil.

Tous savent cependant qu'ils sont marqués à vie. A quelqu'un qui lui demandait s'il pensait pouvoir guérir de ce passé, l'un d'entre eux a répondu (Temps Présent, avril 2015): *„Guérir? Non. Mais accepter...“*

Ceux qui ont la force de témoigner découvrent qu'en racontant, ils donnent continuité et sens à leurs expériences passées. Leur identité s'en trouve raffermie, ils trouvent des réponses à leur questionnement (*„Je voulais savoir ce qui se passait autour de moi, qui j'étais“*). De plus, de pouvoir dire leur histoire, de revivre leurs traumatismes, la honte, la souffrance, dans un cadre rassurant et bienveillant, ça peut être un pas vers la guérison.

Et puis de n'être plus traité de menteurs, mais d'être crus, d'être reconnus par la collectivité comme des êtres de valeur leur confirme leur existence et leur rend un peu de leur dignité. Ils guérissent un peu de la méfiance et de la hargne qu'ils ont gardées vis-à-vis des autorités en raison de la froideur et du mépris auxquels il se sont heurtés pendant si longtemps. Enfin, ils se sentent utiles, ils ont le sens d'une mission: ils veulent parler pour empêcher que d'autres doivent souffrir comme eux un jour, qu'une chose pareille se reproduise jamais.

L'un d'entre eux dit:

„J'aimerais que cette terre m'absorbe, que je puisse être un jour apaisé. Peut-être qu'après tout, il fallait que je puisse témoigner et dire quel a été mon chemin si difficile.“

Ce qui les a libérés et leur a permis de parler publiquement a été l'initiative prise par quelques-uns d'entre eux (en 2008?) de briser le silence et de parler de leur passé dans les médias. C'est alors que beaucoup d'autres ont découvert qu'ils n'étaient pas seuls et ont osé parler.

A qui la faute? Ou bien où est la faute?

Vues sous l'angle de la modernité, ces horreurs nous paraissent proprement incroyables. Et spontanément, nous sommes certains de savoir qui sont les „fautifs“: les paysans. C'est un sentiment réconfortant qui calme notre sentiment de culpabilité au vu de ces misères vécues si près de nous. Pourtant, si nous en restons là, nous avons compati avec les victimes, c'est vrai, mais nous n'avons encore rien compris. Si nous en restons à l'optique actuelle des victimes, nous passons à côté de la réalité vécue par les autres acteurs, nous n'avons encore tiré aucune leçon de ces sombres histoires. Pour pouvoir comprendre comment de telles atrocités ont pu être perpétrées en toute impunité, il nous faut „entrer dans l'ombre“ collective et par là nous connaître nous-mêmes mieux. Il nous faut changer de perspective et nous plonger dans le cadre de vie des acteurs et les valeurs de l'époque.

Au début du 20ème siècle, les enfants des classes inférieures constituaient une force de travail, en Suisse comme partout ailleurs. Un soutien financier direct de l'Etat aux familles pauvres n'existait pas. La solution était autre: au lieu d'aider les familles, on attendait d'elles qu'elles mettent à la disposition de la collectivité plusieurs ou tous leurs enfants, et on attendait des enfants qu'ils rendent par leur force de travail les frais d'entretien que la commune payait aux paysans ou aux institutions. Le travail était considéré comme LE moyen par excellence de transmettre les valeurs morales aux enfants. Le

placement forcé était recommandé par la loi principalement pour les raisons suivantes:

- Si la famille vit dans l'indigence
- Si la famille vit dans la dépravation, soit l'alcoolisme d'un parent, une mère célibataire, la grossesse d'une mineure hors mariage
- Si la famille est laissée à elle-même par l'un ou les deux parents, suite au divorce, à la maladie grave ou au décès d'un parent

Aux yeux de la société d'alors, la pauvreté représentait un manque de moralité. Des parents indigents étaient considérés comme moralement déficients et inaptes à élever leurs enfants. Des enfants eux-mêmes on disait qu'ils devaient par conséquent être vicieux, dégénérés, menteurs, voleurs, bref, un danger pour la société, et qu'il s'agissait de les ré-éduquer. La base de l'ordre social, dans cette optique, c'était la famille, où les rôles étaient clairement distribués: le père chef de famille, sain de corps et d'esprit, la mère soutien du mari et des enfants.

Le rôle des tuteurs était d'organiser le placement des enfants pauvres soit dans des institutions, soit chez des fermiers. Le placement était censé assurer aux enfants des conditions de vie saines et une solide éducation morale et pratique. Les enfants une fois placés, les tuteurs devaient les suivre jusqu'à leur majorité (20 ans).

En réalité, le tuteur venait tout au plus une fois par an. Il annonçait sa visite au fermier. Si bien que la visite de contrôle était une mise en scène. On présentait une chambre à coucher comme la chambre de l'enfant. Lui-même était lavé et habillé pour l'occasion. Le tuteur questionnait bien l'enfant, mais toujours en présence de ses parents d'accueil. Le petit ou la petite savait que la seule réponse possible était „Ca va bien.“

Il semble bien que les tutelles n'aient jamais fonctionné dans le sens de la loi. C'est que dans les villages, tout le monde se connaissait. Tous étaient dépendants économiquement, socialement et psychiquement de tous. Du fait que les fonctions communales étaient assurées en plus de leur travail par des citoyens pas préparés à la tâche, les autorités communales, les tuteurs comme le reste, agissaient en lien avec cet étroit réseau social. Le souci principal des tuteurs, en fait, était de préserver l'équilibre financier de la commune et de maintenir le bon ordre social. Dans ce cadre de pensée, les enfants placés ne représentaient rien d'autre qu'une charge si possible minimale pour la commune et une force de travail à moindre frais pour leurs concitoyens paysans. On suppose que le système donnant-donnant fonctionnait dans le sens que le tuteur attendait des paysans des signes de gratitude. Aucun des tenants des fonctions communales n'a survécu et les archives des tuteurs ont toutes été détruites. Mais on a des preuves aujourd'hui que les tuteurs se „servaient“ volontiers dans le carnet

d'épargne de leur pupille. Dans un cas, il s'est avéré que le tuteur avait même organisé à son profit personnel la vente d'une maison héritée par sa pupille.

Quant aux fermiers, ils jouissaient d'une haute considération morale, puisque le travail à la ferme offrait la meilleure base d'une éducation saine. Les fermiers étaient donc des parents d'accueil idéaux. De plus, l'arrangement était financièrement intéressant pour tous. Le tuteur tirait des avantages matériels d'une redevance du fermier à son égard. Le fermier, lui, y gagnait une main-d'oeuvre gratuite. Quant à la commune, les frais de placement dans une ferme étaient peu élevés.

A cela, il faut ajouter le regard de l'époque sur l'enfance. Nous avons de la peine à concevoir comme ce regard a radicalement changé depuis. Bien sûr il y a eu le siècle des Lumières, il y a eu Rousseau. Mais dans la pratique quotidienne, les enfants n'ont acquis de la valeur aux yeux de la collectivité en tant que personnes qu'au tournant du 20ème siècle, en CH dans les années 1920.

Avant, les enfants étaient traités comme des objets, des marchandises dont la valeur dépendait de leur capacité de rendement. Le psychanalyste américain Lloyd deMause a fait en 1974 la remarque-coup de poing: *„L'histoire de l'enfance est un cauchemar dont nous commençons seulement d'émerger. Plus on recule dans l'histoire, plus on y trouve d'enfants tués, abandonnés, battus, terrorisés et abusés sexuellement.“*

Il explique le comportement des parents avec leurs enfants par leur désir de réduire leurs angoisses. Des parents normaux n'ont pas peur de régresser à un état psychique d'enfant pour nouer une relation appropriée avec leurs enfants. Mais pour des parents ayant souffert d'un traumatisme dans leur enfance leurs enfants représenteront un danger à leur équilibre psychique. Ils voudront tenir les enfants à distance en se servant de la répression comme moyen de discipline.

Considérant les méthodes de discipline brutales des paysans sous l'angle de la théorie de deMause, ces disciplines remontent à un passé profond (16ème siècle) et sont des composantes d'un univers culturel spécifique, d'une autre époque par rapport aux milieux urbains. La vie était dure pour tous les enfants dans les fermes. Ils étaient contraints de travailler et subissaient des punitions cruelles. Mais les enfants placés avaient un traitement encore pire,. Certains se sont comparés au chien de la ferme. Car les enfants de la famille, eux, mangeaient au moins à table, avaient un lit, ils étaient inclus dans la famille et ils jouissaient d'un minimum de vie affective et de sécurité. Tandis que les milieux CH urbains des années 1920 avaient des idées autres, inspirées d'une autre culture. Les gens des villes avaient

déjà changé leur manière de voir l'enfance et l'éducation et s'intéressaient par exemple au rôle de l'empathie dans l'éducation des enfants.

Aujourd'hui, les paysans CH sont ouverts à la modernité, mais leur univers culturel reste différent des milieux urbains. Les paysans sont fiers de leur différence et la paysannerie jouit encore d'un grand prestige dans les milieux politiques. La preuve, le lobby qui défend leurs intérêts est l'un des lobbys conservateurs les plus puissants de CH.

Supposons un instant que, à l'époque, cette fierté et cette identité auraient été liées pour un enfant de paysan à des méthodes de discipline sans pitié, et au spectacle du traitement inhumain des enfants placés dans leur famille. Supposons que cette brutalité inouïe ait fait partie du monde de la paysannerie de l'époque. Alors oui, on peut mieux s'expliquer dans ce cas que le monde paysan ait trouvé „normal“ que de telles cruautés soient infligées à des enfants.

La collectivité et son ombre

Nous comprenons mieux, mais buttons encore à la question: Comment se fait-il que personne dans notre beau pays n'ait réagi?

Les témoignages des survivants, incontournables aujourd'hui, nous mettent mal à l'aise. Ils vont complètement à l'encontre de nos valeurs collectives, à nous Suisses, fiers de vivre dans une des démocraties les plus développées du monde, dans le pays-gardien des droits humains et fondateur de la Croix-Rouge.

Alors: *oui*, il y a eu des lanceurs d'alerte! En 1906 c'est le pasteur Wild de Zurich qui élève la voix contre les traitements inhumains des enfants, dans les fermes et les institutions. Il consacra sa vie à se battre pour „l'intégrité corporelle et spirituelle des enfants et des jeunes“ et contre la stigmatisation des existences hors de la norme - des idées éminemment modernes. Il fera connaître ses observations et proposera des réformes.

Puis il y a eu Carl Albert Loosli, lui-même un enfant placé en institution. Il utilisera la force de sa plume dès les années 1920 à 40 pour lutter pour la fermeture de toutes les institutions de redressement et des orphelinats, demander la professionnalisation des activités caritatives et la nationalisation des réformes. Ses descriptions de la vie en maison de redressement, telle qu'il la dépeint dans ses ouvrages autobiographiques, font frémir. Mais lui aussi était en avance sur son temps et n'a pu tout au

plus qu'amener des changements isolés. La conscience collective mettra encore longtemps avant de se transformer.

Les photographies de Paul Senn d'enfants placés nous émeuvent encore aujourd'hui. Ils les a faites dans les années 1940. Ses reportages en images ainsi que les articles mordants de Peter Surava, rédacteur de la revue „Die Nation“, ont eu un impact certain, mais là encore très ponctuel. Les conceptions de l'officialité politique résistent à la vague de scandale. Comme elles résistent aux suicides successifs, en 1956, de trois garçons placés dans le canton de BE, dont l'enquête conclut à chaque fois que „tout a été fait dans les règles“ et que le suicide est un „cas isolé“.

Marie Meierhofer, une psychiatre bien connue en Suisse alémanique, a lutté dans les années 1950 à 70 pour le droit des enfants à un développement complet de leur personnalité, au plan physique, mental et émotionnel. Elle s'insurgeait contre l'isolement des enfants placés, le manque de relations continues et de contacts physiques. Elle a par ex. mis sur pied des centres de conseil pour les mères célibataires.

Les choses ont réellement commencé à bouger en 1970. Un mouvement zurichois qui se disait „révolutionnaire“ („Heimkampagne“) a mené une campagne contre les institutions pour enfants. Il a exigé l'interdiction des méthodes éducatives brutales. Il a déposé une série de propositions de réformes pour la démocratisation des régimes institutionnels et leur ouverture au monde extérieur. Il a même recueilli par 2 fois, en guise de protestation, des enfants échappés de maisons de redressement. Même le très pondéré quotidien Neue Zürcher Zeitung reconnaît (1972) la nécessité d'apporter des améliorations à la rééducation des jeunes.

Ont suivi, enfin, les nouvelles dispositions légales de 1978 au niveau national. Qui n'ont été mises en vigueur qu'à partir de 1981.

A Lausanne, Louissette Buchard-Molteni, comme Carl Albert Loosli elle aussi une ancienne enfant placée, n'a cessé de lutter sa vie durant contre les maltraitances en institution et pour la reconnaissance des torts infligés. Les questions qui la taraudent dérangent, le signe qu'elles portent droit sur l'ombre collective: Comment les autorités suisses ont-elles pu laisser faire? Et: Ces atrocités seraient-elles encore possibles aujourd'hui? Dès 1980, elle monte sur des grues de chantier et y déroule des banderoles („Pour qui est faite la justice en CH?“). Elle multiplie les actions: grèves de la faim, exposition de ses dessins au CHUV (en 1989), reportage télévisé (1992), publication de son autobiographie *Le tour de Suisse en cage. L'enfance volée de Louissette* (1995), rédaction d'une motion pour le Conseil National (1999). En 2001, elle initie les „Etats Généraux de la lutte contre la maltraitance“ à Lausanne, qui se terminent par une résolution demandant

réparation „des dommages et préjudices commis par les institutions“. L'historien Pierre Avanzino suit son combat durant 7 ans. Sa dernière grève de la faim (2003) est soutenue publiquement par Anne-Catherine Lyon, cheffe du Dépt de la formation et de la jeunesse (VD) et Charles Kleiber, secrétaire d'Etat responsable fédéral de la science et de la recherche.

Aujourd'hui, d'autres survivants ont pris la relève. Depuis 2013, ils ne lâchent plus. Clément Wieilly (FR), Ursula Biondi (TI) et Jean-Louis Claude (GE) siègent à la Table Ronde de la Confédération, qui a commencé ses travaux au pas de charge. Les médias leur donnent la parole. Leur lutte porte principalement sur deux objectifs: des aides financières rapides aux survivants dans la précarité et le libre accès aux dossiers.

Pourtant, les résistances n'ont cessé d'être considérables. En 2013 encore, le Conseil fédéral acceptait de présenter des excuses mais ne voulait toujours pas entendre parler de réparations. Et aux demandes des survivants à la recherche de leur passé, de leur famille, de réponses à leur nombreux pourquoi, les tenants d'archives, les communes, cantons et institutions accumulaient les obstacles, depuis le refus pur et simple jusqu'à l'ouverture de partie des dossiers avec interdiction de les copier.

2014 Guido Fluri, lui aussi un ancien enfant placé, lance une initiative „Réparation de l'injustice“ qui demande une somme de réparations de 500 mio. Elle aboutit en un temps record et est déposée en septembre de cette année. Les forces politiques se voient contraintes de céder à la pression de l'opinion publique et se résignent à envisager des réparations. Le contre-projet à l'initiative est actuellement en consultation. Il prévoit un fonds de solidarité doté de 300 mio., une recherche historique à l'échelle nationale et le libre accès aux dossiers.

Pour conclure: La leçon de cette histoire

On l'a compris: la maltraitance des enfants placés n'était pas un „accident de l'histoire“. Elle était bien le reflet d'une mentalité, de valeurs, de structures politiques, d'une dynamique sociale et de dépendances économiques.

Mais que de résistance avant que la société suisse ne se questionne sur sa responsabilité! Il a fallu l'évolution des idées et les efforts conjugués de personnes formidablement motivées pour finalement parvenir à rompre le silence. A ce moment seulement, au vu des réactions effarées de l'opinion publique, les institutions politiques ont accepté d'envisager un travail de réflexion collective.

Et la psychologie des profondeurs, la psychanalyse? Nous offrent-elles un complément d'explication, peut-être essentiel, pour tirer la leçon de cette histoire et faire que, comme le souhaitent les survivants, une chose pareille ne puisse plus jamais se reproduire?

Les psychanalystes allemands Alexander et Margarete Mitscherlich ont les premiers voulu savoir les raisons psychiques de la complicité de tout un peuple avec la terreur d'une société totalitaire. Leur ouvrage *Le deuil impossible. (Unfähigkeit zu trauern)* (1967) a sonné le coup d'envoi des réflexions du peuple allemand sur leur responsabilité collective. Pour les Mitscherlich, les Allemands s'étaient dédouanés après la guerre en attribuant toute la responsabilité des horreurs commises à Hitler et ses acolytes. La population s'était débarrassée de la charge massive de culpabilité, de honte et de deuil en dissociant: ils disaient n'avoir rien vu, rien su. Ils s'étaient réfugiés dans le déni du passé et la complaisance narcissique, en affirmant vouloir se tourner résolument vers l'avenir. L'analyse des Mitscherlich a conclu que cette stratégie défensive leur avait été insufflée par les normes et les valeurs rigides des années 1920 et 30 qui avaient encouragé les projections sur les Juifs (et les homosexuels, les Roms et autres groupements estimés hors norme) de leurs sentiments inavouables, jugés déviants et immoraux, et de la honte qui les accompagnaient. Les psychanalystes concluent que seul un deuil sincère de ce désastre collectif pourrait empêcher qu'il ne se répète. Pour vivre ce deuil, les Allemands auraient à reprendre leurs projections collectives, à s'ouvrir à ces sentiments soi-disants „inavouables“ et à apprendre à reconnaître leurs préjugés. Les Mitscherlich espéraient qu'une éducation sur de nouvelles bases, orientée sur la constitution d'un Moi critique et autonome, permettrait aux nouvelles générations d'accomplir ce travail.

C.G. Jung lui aussi se méfiait du pouvoir de séduction des croyances, projections et dénis collectifs. Il se méfiait des masses et de l'identification inconsciente avec les courants émotionnels collectifs. Lui aussi insistait sur la tâche du Moi. Celle-ci consiste moins à se battre avec nos démons intérieurs – car la lutte est perdue d'avance, mais à accepter nos tensions personnelles et à s'aider du lien avec notre totalité (notre Soi) pour observer notre ombre au plus près.

Jung a discerné un autre facteur à l'origine de la violence collective, c'est le pouvoir des symboles archétypiques sur le psychisme. Comme Freud avant lui, Jung a lui aussi pointé des zones d'ombre très déplaisantes en localisant les émotions en réaction aux symboles dans les couches profondes du psychisme (l'inconscient collectif). Là, a-t-il constaté, n'existe aucune morale. Ce qui implique que nos réactions émotionnelles profondes

peuvent tout aussi bien, si nous n'y prenons pas garde, se manifester dans la violence que dans l'amour et la créativité.

Jung était moins optimiste que les Mitscherlich. Il ne pensait pas qu'il est possible de contrôler nos pulsions destructrices seulement par la raison. Son espoir était qu'autant de personnes que possible s'attellent à la tâche de leur individuation. Ce processus est nourri de l'ouverture intérieure aux mouvements de l'inconscient. Seule une observation constante par le Moi de nos réactions émotionnelles aux contenus de la conscience collective qui constituent notre culture ambiante (courants d'idées, opinions et émotions) peut prévenir le danger d'une identification inconsciente avec ces émotions et de l'abdication fatale du Moi qui s'ensuit.

Comme pour les Allemands d'après guerre, la réponse aux maltraitances se pose en termes de responsabilité collective. Une guérison collective des maltraitances, devra impliquer la mise à jour des faits (dans les institutions religieuses également) et la reconstruction du cadre de vie et de l'univers culturel de tous les acteurs, de ceux qui les ont infligées, ceux qui les ont subies, ceux qui en ont été complices, et de tous les autres, nous aussi, qui n'ont longtemps rien voulu savoir.

Les horreurs commises ne se déferont jamais. Mais on peut individuellement en prendre de la graine et apprendre à suivre au plus près notre potentiel (normal!) de violence, de hargne et de lâcheté. Aussi désagréables que soient ces rencontres intérieures, elles nous font prendre conscience de notre lien profond avec l'humanité entière. On s'aperçoit que nous sommes tous faits de la même pâte, que rien ne dit que nous n'aurions pas nous aussi fait avec, qu'il ne s'agit donc pas de se rassurer en repérant les „fautifs“ mais bien d'apprendre à ne pas se laisser envahir par les besoins collectifs. Ce sentiment de lien avec tous les êtres vivants est à mes yeux le meilleur remède contre les mécanismes de défense que sont les discriminations et les abus de tous ordres.

Lucienne Marguerat, 7.11.15

www.lmarguerat.ch